

Charte du Basketteur

La signature d'une licence à l'AS Avrillé donne des droits et implique un certain nombre d'engagements. Du bon équilibre entre droits et devoirs, et de leur réelle acceptation, dépend le bon déroulement de la saison. Cette charte présente les attentes du club vis-à-vis de tout joueur et constitue un document de référence pour apprécier les comportements et les attitudes et prendre les décisions.

De manière générale, il s'agit de respecter la politique du club (consultable sur demande) et de placer les objectifs de l'équipe avant les intérêts personnels.

Les jeunes

LES DROITS

- ☞ Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour jouer au basket
- ☞ Droit de jouer dans une ou plusieurs compétitions officielles
- ☞ Droit de porter le maillot de l'ASA Basket prêté pour une saison
- ☞ Droit de bénéficier de l'encadrement des équipes

Les engagements sur la saison :

- ☞ Participer à tous les entraînements programmés ou prévenir en cas d'absence
- ☞ Participer autant que possible (coupe, championnat, amical) tant que possible
- ☞ Être à l'écoute et dans le respect des entraîneurs, coéquipier(e)s et des bénévoles
- ☞ Honorer les désignations d'arbitrage et table de marque

S'impliquer selon ses moyens :

- ☞ Donner le meilleur de soi-même pour avoir les meilleurs résultats possibles pour l'équipe sur la saison
- ☞ Faire en sorte de respecter les objectifs individuels et collectifs fixés par l'entraîneur

LES ENGAGEMENTS

Accepter les règles de fonctionnement de l'équipe :

- ☞ Accepter les décisions prises par le coach (techniques, tactiques, composition d'équipe)
- ☞ Respecter ses partenaires, son entraîneur et les accompagnants
- ☞ Participer aux différentes réunions de régulation dans la saison
- ☞ Les amendes dues aux fautes techniques seront à rembourser par le licencié sanctionné

Contribuer au bon fonctionnement du club :

- ☞ Effectuer le règlement de sa licence dans les délais impartis
- ☞ Honorer les convocations concernant l'encadrement des rencontres du week-end (table de marque, arbitrage)
- ☞ Respecter les horaires (matches, entraînements, déplacements)
- ☞ Respecter les arbitres, les adversaires, les officiels de table, les bénévoles, les spectateurs tant à domicile qu'à l'extérieur, par une pratique fair play
- ☞ Prendre soin de l'équipement sportif et des maillots pour les garder en bon état
- ☞ M'investir dans les différentes instances (CA, commissions) et/jou dans les différents événements et manifestations du club (tournois, stages, fêtes...)

Les parents

LES DROITS

- ☞ Droit d'utiliser les installations sportives et le matériel mis à disposition pour supporter et assister aux matchs
- ☞ Droit d'échanger avec les entraîneurs, coaches, dirigeants

LES ENGAGEMENTS

Assurer à tour de rôle :

- ☞ Le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur
- ☞ Le repas d'après match lors des matchs à domicile
- ☞ L'aide à la table de marque à domicile

Se montrer exemplaire :

- ☞ Respecter les arbitres, des coaches, des adversaires
- ☞ Se montrer "fair-play" en tribune que ce soit à domicile comme à l'extérieur
- ☞ Laisser le coach gérer les aspects techniques et tactiques avant et pendant les matchs. Chacun son rôle !

Contribuer au bon fonctionnement du club :

- ☞ Donner de l'aide lors des tenues du bar des équipes Seniors 1
- ☞ Aider les responsables d'équipes dans la préparation ou le rangement des salles si besoin
- ☞ M'investir dans les différentes instances (CA, commissions) et/ou dans les différents événements et manifestations du club (tournois, stages, fêtes...)

Respecter les impératifs du club :

En cas de retour d'épidémie du Covid ou autre, le club est dans l'obligation et s'engage à mettre en application les décisions gouvernementales et municipales.

Dans ce cas :

- ☞ Porter le masque dans les covoiturages et dans les salles
- ☞ Montrer son pass sanitaire à l'entrée de la salle pour pouvoir y accéder ☞ Respecter les protocoles sanitaires imposés

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter pour la saison 2023-2024.

À :

Signature
Du licencié(e)

Signature
Du représentant